

RÉSIDENCE SECONDAIRE

Projet de coopération européenne
2021 → 2024

GUIDE COORDINATEUR LOCAL

1 AVANT LA RÉSIDENCE

→ Fixer une période de résidence 3 mois avant celle-ci,

→ Trouver un logement confortable avec 3 chambres et des espaces de vie commune (salon, cuisine...) sur le territoire choisi (de préférence le territoire d'implantation du coordinateur local),

→ **Choisir un·e élu·e local·e, un·e habitant·e et un·e artiste (arts vivants ou arts visuels) 3 mois avant la résidence (700€ TTC pour l'élu·e, 700€ TTC pour l'habitant·e, 3000€ TTC pour l'artiste):**

- Les 3 résident·e·s doivent pouvoir se rendre disponibles les 7 jours de résidence en continu (jour et nuit).
- Le choix de l'artiste sera soumis à la direction artistique (en collaboration avec la direction scientifique). Une rencontre en visio devra être organisée avec la coordination locale, l'artiste pressenti·e, la coordination générale et la direction scientifique.
- L'artiste doit être en capacité de mener un projet participatif et avoir l'expérience de projets participatifs déjà menés.
- Les trois résident·e·s doivent présenter les savoirs-être suivants: esprit d'équipe, convivialité, empathie, esprit d'entreprendre, créativité, écoute, bienveillance.

→ Engager un photographe et un vidéaste (*cf guide du photographe et du vidéaste*).
750€ TTC pour le/la photographe et 750€ pour le/la vidéaste.

2 PENDANT LA RÉSIDENCE

→ Organiser une réunion de transmission le J1 qui va réunir l'équipe de coordination locale, les 3 résident·e·s, L'âge de la tortue, l'EUR CAPS, le/la chercheur·e local·e, la personne référente du groupe de réflexion local, l'équipe de coordination et les résident·e·s de la résidence précédente:

- Trouver un lieu
- Trouver un système de traduction

Modèle de réunion de transmission :

- Tour de table
- Présentation par L'âge de la tortue du projet et de sa méthodologie,
- Présentation par l'EUR CAPS du projet de recherche,
- Retour sur expérience de la résidence précédente avec l'équipe de coordination et le trio de résident·e-s de la résidence précédente (photo, power point possible),
- Présentation du projet local (la structure de coordination locale, le thème par une personne référente du groupe de réflexion local, et le trio de résident·e-s)

→ Mener des rendez-vous quotidiens avec le trio de résident·e-s de J2 à J6 pour :

- Faire un état des réflexions sur la thématique,
- Vérifier que leur réflexion avance,
- Vérifier qu'ils ne sont pas hors-sujet (le coordinateur local est garant du respect de la thématique proposée par le groupe de réflexion,
- S'assurer qu'ils ne se dirigent pas sur des pistes de créations artistiques irréalisables (le coordinateur local s'engage sur la faisabilité de l'œuvre proposée),
- Mener une médiation si besoin (le coordinateur est responsable de la médiation en cas de conflit interne au trio, le coordinateur général – L'âge de la tortue - reste disponible).

→ Se rendre disponible pendant toute la durée de la résidence pour le trio de résident·e-s, pour les accompagner dans leur exploration du territoire concerné, dans l'organisation de rendez-vous avec les forces-vives du territoire, le/la chercheur·e local·e, des représentants du groupe de réflexion...

→ Organiser une réunion en visio à J4 avec le coordinateur général – L'âge de la tortue, la direction scientifique – l'EUR CAPS, et les 3 résident·e-s pour faire un point d'étape sur l'état d'avancement des réflexions et si besoin de recadrage. Au besoin, d'autres réunions de ce type pourront être demandées par le coordinateur local à la coordination générale.

→ Collecter la note d'intention du trio de résident·e-s (en langue maternelle) à J7 et la transmettre à L'âge de la tortue.

→ Organiser une réunion en visio à J7 avec le coordinateur général – L'âge de la tortue, la direction scientifique – l'EUR CAPS, et les 3 résident·e-s pour présenter la note d'intention et la proposition artistique.

→ Organiser un temps convivial de fin de résidence avec le trio de résident·e-s.

3

APRÈS LA RÉSIDENCE

→ Organiser le voyage du trio de résident·e-s à la réunion de transmission de la résidence suivante,

→ Assister et préparer la réunion de transmission de la résidence suivante,

→ **Produire avec l'artiste l'œuvre de la note d'intention en 3 mois maximum (5000€ TTC pour la production de l'œuvre) :**

- Demandes d'autorisations,
- Suivi du budget de production et collecte des factures,
- Suivi des prestataires avec l'artiste,
- Emploi d'un·e technicien·ne/régisseur·se pour accompagnement dans la production de l'œuvre. Obligation d'un contrat de travail avec le coordinateur local ou le coordinateur général (900€ TTC soit approximativement 450€ net si contrat avec le coordinateur général),
- Installation/désinstallation de l'œuvre par l'artiste avec le coordinateur local.

→ **Organiser un temps de présentation publique / vernissage de l'œuvre 3 mois après la résidence**:

- Inviter toutes les personnes qui ont collaboré au projet (groupe de réflexion, trio de résident-e-s, personnes rencontrées...),
- Tenir un registre des personnes présentes

→ **Rédiger 2 textes pour les publications rétrospectives**: 1 texte sur l'œuvre (présentation du trio, de la thématique locale, de l'œuvre) et 1 texte de présentation de sa propre structure (deadline de 2 semaines après la présentation/vernissage pour ces 2 textes)

→ **Faire la transcription (time code) et la traduction vers l'anglais** des vidéos pour les capsules vidéos

→ **Organiser 4 autres temps de dissémination du projet avant août 2024 (1000€ TTC pour les 5 temps de dissémination)**

4

CHOISIR UN CHERCHEUR ASSOCIÉ

Choisir un chercheur associé et communiquer son choix à la direction scientifique (800€ TTC):

Contrat entre le chercheur et L'âge de la tortue

Missions du chercheur (détaillé dans le guide du chercheur):

- Se mettre en relation avec la direction scientifique
- Assister aux 3 réunions du groupe de réflexion,
- Rédiger une synthèse de chaque réunion,
- Assister à la réunion de transmission J1 de la résidence,
- Rencontrer le trio de résident-e-s lors de la résidence,
- Assister à la présentation/vernissage de l'œuvre,
- Rédiger un article de 6500 mots.

5

GROUPE DE RÉFLEXION

Le coordinateur local s'engage à constituer un groupe de réflexion, et à organiser 3 réunions de ce groupe entre 6 mois et 1 mois avant la résidence.

Cadre de ces réunions:

- Le groupe de réflexion réunira de préférence des personnes du territoire concerné (personnes qui habitent le territoire, forces-vives, personnes ressources, élu-e-s du territoire) et a pour objectif de trouver la thématique de travail de la résidence locale,
- Les 3 réunions devront se tenir dans un lieu unique,
- Les participant-e-s seront entre 20 et 50 personnes à chaque réunion,
- Le coordinateur local devra inviter à témoigner, au cours de ces réunions, des personnes avec des expériences citoyennes inspirantes pour le projet, qui se sont déroulées sur le territoire concerné,

- Les participant·e·s au groupe de réflexion sont tous·tes bénévoles, il s'agit d'un engagement citoyen,
 - Les participant·e·s au groupe de réflexion sont majeurs (des adolescent·e·s accompagné·e·s peuvent être accepté·e·s dans le cadre d'un projet de territoire),
 - Il est souhaitable que les participant·e·s s'engagent à participer aux 3 réunions,
 - Le coordinateur local s'engage à tenir un registre des participant·e·s et à collecter leurs informations de contact pour les tenir au courant tout au long du projet des différentes étapes du projet (invitation lors de la présentation/vernissage et aux autres temps de dissémination...). Ce registre et les programmes des groupes de réflexion seront transmis au coordinateur général.
 - Trouver un·e représentant·e du groupe de réflexion qui sera présent·e le J1 de la résidence pour la réunion de transmission.
-

6

ÉVALUATION

- Assurer le suivi de l'évaluation quantitative du projet: selon fichier envoyé par le coordinateur général (nombre de personnes participantes au groupe de réflexion, profil des participant·e·s, nombre de personnes rencontrées par les 3 résident·e·s...),
 - Assurer le suivi de l'évaluation qualitative: selon informations communiquées par le responsable de l'évaluation qualitative.
-

7

CADRE ADMINISTRATIF

- Signer la convention de partenariat avec le coordinateur général,
- Faire signer les contrats de droit d'auteur pour les 3 résident·e·s (contrat entre L'âge de la tortue et le/la résident·e)
- Faire signer les contrats de droit à l'image (contrat entre L'âge de la tortue et le/la résident·e)
- Récupérer les fiches de renseignements administratifs de chaque résident·e + coordonnées bancaires
- Faire signer les *per diems* (versement par virement)